



Regularisation prefectures

Par **cmoi60**, le **15/07/2011** à **12:29**

Bonjour,

J'aurais voulu savoir si comme moi des personnes avait eu recours a un avocat pour un relevé d'interdiction de territoire.

Mon avocat a pris tout les papiers necessaire et m'as fait part qu'il avait pris un rendez vous a la préfecture pour mon dossier et a ce jour cela fait plus de 2 mois que j'attend.., mon avocat m'as dit dernièrement qu'il n'avait toujours pas de réponse pour un rendez vous et allez renouvelé sa demande. Depuis plus de nouvelle!!

Ma question est combien de temp cela prend pour avoir un rendez vous a la préfecture? car cela me semble long et stressant.

merci par avance de vos réponse,
merci de me faire part de vos experience sur ce sujets.

Cordialement cmoi60.

Par **pat76**, le **16/07/2011** à **19:07**

Bonjour

Je comprends votre situation, mais vous devez vous dire que pendant la période de congés, il y a moins de personnel pour traiter les dossiers qui sont nombreux.

Votre avocat est peut être également en congé.